



Classement de la voirie d'un lotissement

Par **fifibrindacier_old**, le **24/06/2007 à 15:03**

Bonjour
Je souhaite procéder au classement de la voirie de mon lotissement; J'ai écrit à la communauté urbaine de Lille pour connaître la procédure. J'ai bien reçu une réponse, on me demande tout une liste de documents : plan des réseaux (ep, eu), essai de déflexion de la chaussée, essai caméra du réseau Je suppose que ces travaux ont été réalisés. Qui peut me renseigner sur ou trouver ces documents ? le lotisseur me dit les avoir remis au notaire.....
J'ai contacté ce notaire, il n'a pas les documents. Comment faire pour sortir de cette impasse ?
Merci de l'aide que vous pourriez m'apporter pour ce dossier.
Cordialement